

REALISER UN PODCAST POUR LA RADIO

Critères de sélection des travaux réalisés

1. Le contrat de cession de droits doit être accepté et signé. Voir documents du dossier de partage <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/gwgVED>
2. Les autorisations de droit à la voix pour chaque personne enregistrée (majeurs/mineurs) doivent être remplies et signées (voir documents du dossier de partage)
3. Votre **podcast ne devra pas dépasser 5 minutes** et devra être envoyé **au format mp3**.
4. Vous devrez le renvoyer à clmi@ac-clermont.fr **AVEC le contrat de cession de droits, les autorisations à la voix/image dûment remplis et signés de vos responsables légaux et de vous-même.**

Avant de commencer à prendre des sons et faire des interviews, commencez par penser à la façon dont vous allez parler de votre expérience en **5 minutes MAXIMUM** :

I- Préparation du podcast

1. Recueillir des informations factuelles : qui, quand, où, quoi, pourquoi, comment ?
2. Quel **angle*** (aspect du sujet retenu) allez-vous choisir ? Pour le trouver posez-vous les questions suivantes
 - ✓ *Que voulez-vous dire avec ce sujet ? (d'accord, pas d'accord, sujet insolite..)*
 - ✓ *Quelle est votre humeur ? (Ce qui complète un peu le premier point)*
 - ✓ *Pourquoi vous voulez en parler (un sujet qui vous touche, ou pour mettre au courant les gens...)*

⇒ Trouver l'angle, c'est répondre aux questions : comment parler de ce sujet ? Qu'est-ce qui est le plus important pour moi ?

Ne pas vouloir tout dire sur ce sujet. Être exhaustif est une erreur. Rappel : vous n'avez que 5 minutes.

3. Recueillir des sons : la radio, c'est d'abord des sons, à bien différencier des bruits parasites

Interviewer des gens : attention, vous devez avoir préalablement préparé des questions pour conduire la personne que vous allez interroger. Vous devez aussi lui avoir demandé son autorisation et fait signer **l'autorisation à la voix**. Si c'est un mineur, il faut son autorisation et celle de ses parents. <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/gwgVED>

4. Rédiger votre papier/conducteur. Pensez à faire des phrases courtes. On écrit pour l'oral.

voir conseils sur l'écriture radio :

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/bdWpGW>

II- Enregistrer

Même si vous enregistrez avec un smartphone, vous devrez faire attention à la qualité du son.

- ✓ Le pire ennemi : le son saturé. Il est impossible de le retravailler. Donc, faites des tests avant de faire un enregistrement long. Cela évite certaines déconvenues...
- ✓ Attention aux « pops » également : ce sont les « P » et les « T » dits trop forts proches du micro.
- ✓ A l'inverse, éviter d'enregistrer une personne qui se tiendrait trop loin du micro.
- ✓ Attention à la longueur du temps d'enregistrement. Si vous enregistrez trop de sons trop longtemps vous aurez du mal à trier tous ces sons lors du montage*.

III- Montage et mixage

Pour le montage, il existe plusieurs logiciels. Vous pouvez utiliser Audacity, gratuit et largement suffisant.

Voir le tutoriel suivant : <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/oyNvwC>

Le montage vous permettra de supprimer les hésitations, blancs ou autres sons indésirables. Vous aurez également à ajouter éventuellement des sons, des musiques libres de droits.

Conseils :

-pensez à faire des **fondus en ouverture et en fermeture** de vos sons pour éviter un son désagréable.



-respecter le droit : utiliser des sons et musiques libres de droits. Produire une info éthique et responsable c'est respecter le droit et en particulier le droit d'auteur.

Sites où vous pouvez trouver des musiques libres de droits (**attention : certains morceaux demandent de préciser la paternité de l'œuvre**) :

Auboutdufil.com <https://www.auboutdufil.com/>

Audiolibrary de Youtube (à condition d'avoir un compte Google...)

La sonothèque <https://lasonotheque.org/>